

1. *Débitrice*: **Envol SA**, rue de la Fontaine 9, 1204 **Genève**

2. *Remarques*: création et exploitation de cafés, restaurants, brasseries, dancings et hôtels; la société exploitait un restaurant à l'enseigne "L'Ange Bleu", route de Florissant 62 à 1206 Genève

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1).

Pour tout renseignement:

M. D. Marchon, tél. 022 327 73 96

Office des faillites

1227 Carouge

(02395642)